

Règlement

du Transport à la Demande Sud Essonne

1. Qu'est ce que le Transport à la Demande ou T.A.D ?

Le TAD est un mode de transport de voyageurs. Un minibus vous prend en charge et vous dépose à un point d'arrêt défini d'une autre commune de votre zone ou d'un pôle d'intérêt. Le déclenchement de ce type de transport se fait par réservation en appelant le :

0 800 971 251 jusqu'à la veille du départ avant 14h00.

2. Principe ?

Un minibus est envoyé dans votre commune de résidence à l'heure confirmée par la centrale de réservation.

Pour le trajet retour, la prise en charge se fait également sur le point d'arrêt et à une heure de rendez-vous annoncée lors de la confirmation de votre réservation.

Le non respect des horaires et lieux convenus, ou l'annulation sans information préalable par un usager, pourront motiver un refus de réservation émanant de cet usager.

3. Qui ?

Le service TAD est ouvert à tous les habitants de la zone libellée au verso. Vous serez transporté avec d'autres voyageurs domiciliés à proximité : le respect des règles de courtoisie est attendu de la part des voyageurs à bord du minibus.

4. Quand ?

Ce service, disponible toute l'année, sauf dimanche et les jours fériés, fonctionne les jours de la semaine précisés au verso.

5. Combien ?

Tous les titres de transport franciliens sont valables dans les minibus du TAD Sud Essonne (ticket T, abonnement Imagin'R, Pass Navigo). Le ticket unitaire est vendu à bord.

TAD Sud Essonne

Zone bleue



Le Transport à la Demande ou T.A.D a pour vocation d'offrir une desserte de toutes les communes du Syndicat Intercommunal de Transport du Sud-Essonne, y compris pour les communes non desservies par des services de transport collectifs existants.

Les objectifs du T.A.D. :

- Compléter la couverture du territoire du Sud Essonne en premier lieu là où elle est la plus faible
- Offrir un transport collectif public là où seules des lignes à vocation scolaire circulent
- Répondre avant tout aux besoins des catégories de populations les plus dépendantes des transports collectifs.

Le T.A.D permet ainsi, à partir d'un point d'arrêt homologué, de se rendre dans une autre commune, d'une même zone avec un pôle d'intérêt (banques, hôpitaux, gares, maison de retraite, centres administratifs, sportifs et culturels, etc.) à l'intérieur d'une plage horaire définie.

Les véhicules de type minibus, facilement identifiables, ne circuleront qu'à la demande.

Renseignements et réservations au
0 800 971 251

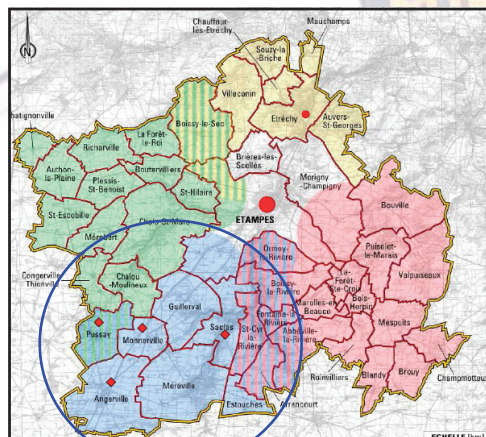


Vous habitez dans la Zone Bleue,
le TAD Sud Essonne vous permet :

Horaires de fonctionnement

1/ de vous rendre dans toutes communes de la zone :

Abbeville le Rivière
Angerville
Arrancourt
Boissy la Rivière
Estouches
Fontaine la Rivière
Guillerval
Méréville
Monnerville
Ormoy la Rivière
Pussay
Saclas
St Cyr la Rivière



Nous vous rappelons que les horaires de départ et de retour dans votre commune ne vous sont confirmés que la veille de votre trajet.

Le TAD Sud Essonne vous permet d'effectuer 2 Aller-retour par demi-journée :

* Matin :

Arrivée pour 9h00

Départ à 12h00

* Après-midi :

Arrivée pour 13h00

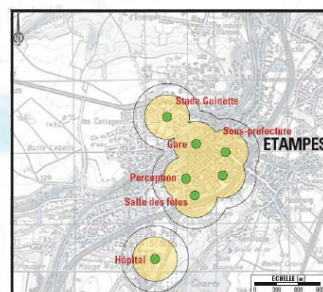
Départ à 18h00

Pôles d'intérêts desservis dans la zone :

Clinique de Saclas, maison de retraite de Pussay et marchés de Méréville et d'Angerville

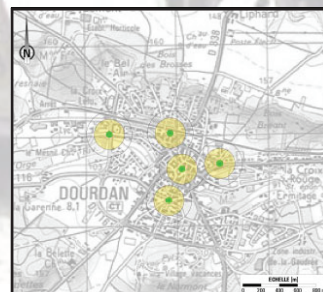
2/ de vous rendre à ETAMPES :

Pôles d'intérêts desservis :
Sous préfecture - Perception
Salle des Fêtes - Stades
Hôpitaux - Gare
ESAT Paul Besson
Le foyer AFTAM
Les Hauts Vallons



4/ de vous rendre à DOURDAN

Pôles d'intérêts desservis :
Halles
Mairie
Gare - Hôpital
Esplanade Bad Wiessee (CPAM)



Jours de fonctionnement

Le TAD Sud Essonne fonctionne :

En période scolaire
mardi - mercredi et samedi
(sauf dimanche et jours fériés)

En période estivale
Tous les jours
(sauf dimanche et jours fériés)

Règlement

du Transport à la Demande Sud Essonne

1. Qu'est ce que le Transport à la Demande ou T.A.D ?

Le TAD est un mode de transport de voyageurs. Un minibus vous prend en charge et vous dépose à un point d'arrêt défini d'une autre commune de votre zone ou d'un pôle d'intérêt. Le déclenchement de ce type de transport se fait par réservation en appelant le :

0 800 971 251 jusqu'à la veille du départ avant 14h00.

2. Principe ?

Un minibus est envoyé dans votre commune de résidence à l'heure confirmée par la centrale de réservation.

Pour le trajet retour, la prise en charge se fait également sur le point d'arrêt et à une heure de rendez-vous annoncée lors de la confirmation de votre réservation.

Le non respect des horaires et lieux convenus, ou l'annulation sans information préalable par un usager, pourront motiver un refus de réservation émanant de cet usager.

3. Qui ?

Le service TAD est ouvert à tous les habitants de la zone libellée au verso. Vous serez transporté avec d'autres voyageurs domiciliés à proximité : le respect des règles de courtoisie est attendu de la part des voyageurs à bord du minibus.

4. Quand ?

Ce service, disponible toute l'année, sauf dimanche et les jours fériés, fonctionne les jours de la semaine précisés au verso.

5. Combien ?

Tous les titres de transport franciliens sont valables dans les minibus du TAD Sud Essonne (ticket T, abonnement Imagin'R, Pass Navigo). Le ticket unitaire est vendu à bord.

TAD Sud Essonne

Etampes



Le Transport à la Demande ou T.A.D a pour vocation d'offrir une desserte de toutes les communes du Syndicat Intercommunal de Transport du Sud-Essonne, y compris pour les communes non desservies par des services de transport collectifs existants.

Les objectifs du T.A.D. :

- Compléter la couverture du territoire du Sud Essonne en premier lieu là où elle est la plus faible
- Offrir un transport collectif public là où seules des lignes à vocation scolaire circulent
- Répondre avant tout aux besoins des catégories de populations les plus dépendantes des transports collectifs.

Le T.A.D permet ainsi, à partir d'un point d'arrêt homologué, de se rendre dans une autre commune, d'une même zone avec un pôle d'intérêt (banques, hôpitaux, gares, maison de retraite, centres administratifs, sportifs et culturels, etc.) à l'intérieur d'une plage horaire définie.

Les véhicules de type minibus, facilement identifiables, ne circuleront qu'à la demande.

Renseignements et réservations au

0 800 971 251



Vous habitez **Etampes**
Le TAD Sud Essonne vous permet :

Horaires de fonctionnement

1/ de vous rendre dans toutes communes des zones Bleue et Rouge :

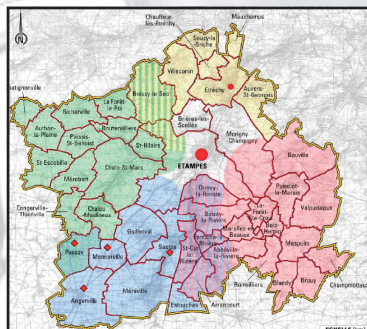
Principaux pôles d'intérêts desservis :

Zone bleue

Méréville – maison de retraite
Pussay – maison de retraite
Saclas – clinique

Zone rouge

Morigny – maison de retraite



2/ de vous rendre à DOURDAN

Pôles d'intérêts desservis :
Halles
Gare
Hôpital
Esplanade Bad Wiessee (CPAM)



Nous vous rappelons que les horaires de départ et de retour dans votre commune ne vous sont confirmés que la veille de votre trajet.

Le TAD Sud Essonne vous permet d'effectuer 2 Aller-retour par demi-journée :

* **Matin :**

Arrivée pour 9h00

Départ à 12h00

* **Après-midi :**

Arrivée pour 13h00

Départ à 18h00

Jours de fonctionnement

Le TAD Sud Essonne fonctionne :

En période scolaire
mardi - mercredi et samedi
(sauf dimanche et jours fériés)

En période estivale
Tous les jours
(sauf dimanche et jours fériés)

Règlement

du Transport à la Demande Sud Essonne

1. Qu'est ce que le Transport à la Demande ou T.A.D ?

Le TAD est un mode de transport de voyageurs. Un minibus vous prend en charge et vous dépose à un point d'arrêt défini d'une autre commune de votre zone ou d'un pôle d'intérêt. Le déclenchement de ce type de transport se fait par réservation en appelant le :

0 800 971 251 jusqu'à la veille du départ avant 14h00.

2. Principe ?

Un minibus est envoyé dans votre commune de résidence à l'heure confirmée par la centrale de réservation.

Pour le trajet retour, la prise en charge se fait également sur le point d'arrêt et à une heure de rendez-vous annoncée lors de la confirmation de votre réservation.

Le non respect des horaires et lieux convenus, ou l'annulation sans information préalable par un usager, pourront motiver un refus de réservation émanant de cet usager.

3. Qui ?

Le service TAD est ouvert à tous les habitants de la zone libellée au verso. Vous serez transporté avec d'autres voyageurs domiciliés à proximité : le respect des règles de courtoisie est attendu de la part des voyageurs à bord du minibus.

4. Quand ?

Ce service, disponible toute l'année, sauf dimanche et les jours fériés, fonctionne les jours de la semaine précisés au verso.

5. Combien ?

Tous les titres de transport franciliens sont valables dans les minibus du TAD Sud Essonne (ticket T, abonnement Imagin'R, Pass Navigo). Le ticket unitaire est vendu à bord.

TAD Sud Essonne

Zone jaune



Le Transport à la Demande ou T.A.D a pour vocation d'offrir une desserte de toutes les communes du Syndicat Intercommunal de Transport du Sud-Essonne, y compris pour les communes non desservies par des services de transport collectifs existants.

Les objectifs du T.A.D. :

- Compléter la couverture du territoire du Sud Essonne en premier lieu là où elle est la plus faible
- Offrir un transport collectif public là où seules des lignes à vocation scolaire circulent
- Répondre avant tout aux besoins des catégories de populations les plus dépendantes des transports collectifs.

Le T.A.D permet ainsi, à partir d'un point d'arrêt homologué, de se rendre dans une autre commune, d'une même zone avec un pôle d'intérêt (banques, hôpitaux, gares, maison de retraite, centres administratifs, sportifs et culturels, etc.) à l'intérieur d'une plage horaire définie.

Les véhicules de type minibus, facilement identifiables, ne circuleront qu'à la demande.

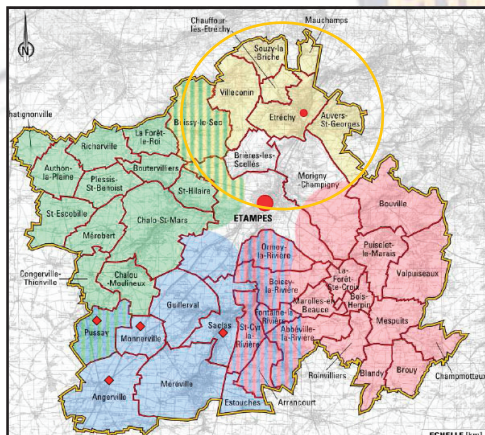
Renseignements et réservations au
0 800 971 251



Vous habitez dans la **Zone Jaune**
le TAD Essonne Sud vous permet :

1/ de vous rendre dans toutes communes de la zone :

Auvers St Georges
Boissy le Sec
Chauffour lès Etréchy
Mauchamps
Souzy la Briche
Villeconin



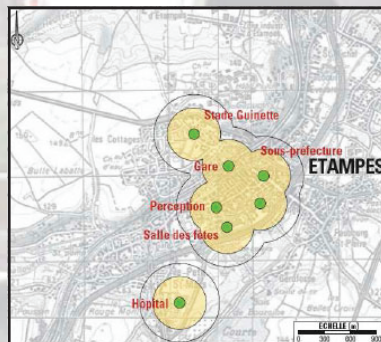
2/ de vous rendre vers les pôles d'intérêt :

Etréchy – gare RER
Souzy la Briche : cité Bethléem

3/ de vous rendre à ETAMPES :

Pôles d'intérêts desservis :

Sous préfecture
Perception
Salle des Fêtes
Stades
Hôpitaux
Gare
ESAT Paul Besson
Le foyer AFTAM
Les Hauts Vallons
Base de loisirs



Horaires de fonctionnement

Nous vous rappelons que les horaires de départ et de retour dans votre commune ne vous sont confirmés que la veille de votre trajet.

Le TAD Sud Essonne vous permet d'effectuer 2 Aller-retour par demi-journée :

* Matin :

Arrivée pour 9h00

Départ à 12h00

* Après-midi :

Arrivée pour 13h00

Départ à 18h00

Jours de fonctionnement

Le TAD Sud Essonne fonctionne :

En période scolaire
mardi - mercredi et samedi
(sauf dimanche et jours fériés)

En période estivale
Tous les jours
(sauf dimanche et jours fériés)

Règlement

du Transport à la Demande Sud Essonne

1. Qu'est ce que le Transport à la Demande ou T.A.D ?

Le TAD est un mode de transport de voyageurs. Un minibus vous prend en charge et vous dépose à un point d'arrêt défini d'une autre commune de votre zone ou d'un pôle d'intérêt. Le déclenchement de ce type de transport se fait par réservation en appelant le :

0 800 971 251 jusqu'à la veille du départ avant 14h00.

2. Principe ?

Un minibus est envoyé dans votre commune de résidence à l'heure confirmée par la centrale de réservation.

Pour le trajet retour, la prise en charge se fait également sur le point d'arrêt et à une heure de rendez-vous annoncée lors de la confirmation de votre réservation.

Le non respect des horaires et lieux convenus, ou l'annulation sans information préalable par un usager, pourront motiver un refus de réservation émanant de cet usager.

3. Qui ?

Le service TAD est ouvert à tous les habitants de la zone libellée au verso. Vous serez transporté avec d'autres voyageurs domiciliés à proximité : le respect des règles de courtoisie est attendu de la part des voyageurs à bord du minibus.

4. Quand ?

Ce service, disponible toute l'année, sauf dimanche et les jours fériés, fonctionne les jours de la semaine précisés au verso.

5. Combien ?

Tous les titres de transport franciliens sont valables dans les minibus du TAD Sud Essonne (ticket T, abonnement Imagin'R, Pass Navigo). Le ticket unitaire est vendu à bord.

TAD Sud Essonne

Zone Rouge



Le Transport à la Demande ou T.A.D a pour vocation d'offrir une desserte de toutes les communes du Syndicat Intercommunal de Transport du Sud-Essonne, y compris pour les communes non desservies par des services de transport collectifs existants.

Les objectifs du T.A.D. :

- Compléter la couverture du territoire du Sud Essonne en premier lieu là où elle est la plus faible
- Offrir un transport collectif public là où seules des lignes à vocation scolaire circulent
- Répondre avant tout aux besoins des catégories de populations les plus dépendantes des transports collectifs.

Le T.A.D permet ainsi, à partir d'un point d'arrêt homologué, de se rendre dans une autre commune, d'une même zone avec un pôle d'intérêt (banques, hôpitaux, gares, maison de retraite, centres administratifs, sportifs et culturels, etc.) à l'intérieur d'une plage horaire définie.

Les véhicules de type minibus, facilement identifiables, ne circuleront qu'à la demande.

Renseignements et réservations au

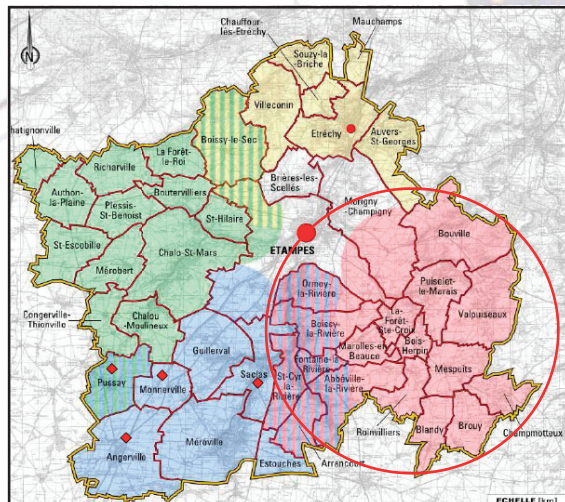
0 800 971 251



Vous habitez dans la **Zone Rouge**
Le TAD Sud Essonne vous permet :

1/ de vous rendre dans toutes communes de la zone :

Abbéville la Rivière
Arrancourt
Blandy
Boissy la Rivière
Bouville
Brouy
Champmotteux
Fontaine la Rivière
La Forêt Ste Croix
Marolles en Beauce
Mespuits
Morigny Champigny
Ormoy la Rivière
Puiset le Marais
Roinvilliers
Saint Cyr la Rivière
Valpuiseaux



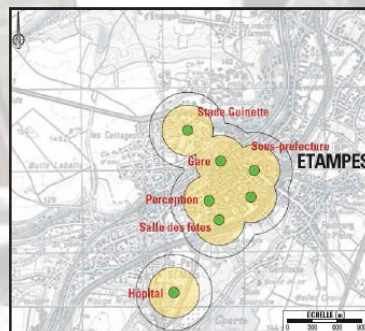
2/ de vous rendre vers un autre pôle d'intérêt :

Mairie, complexe sportif et maison de retraite de Morigny-Champigny

3/ de vous rendre à ETAMPES :

Pôles d'intérêts desservis :

Sous préfecture
Perception
Salle des Fêtes
Stades
Hôpitaux – Gares
Base de loisirs
ESAT Paul Besson
Le foyer AFTAM
Les Hauts Vallons



Horaires de fonctionnement

Nous vous rappelons que les horaires de départ et de retour dans votre commune ne vous sont confirmés que la veille de votre trajet.

Le TAD Sud Essonne vous permet d'effectuer 2 Aller-retour par demi-journée :

* Matin :

Arrivée pour 9h00
Départ à 12h00

* Après-midi :

Arrivée pour 13h00
Départ à 18h00

Jours de fonctionnement

Le TAD Sud Essonne fonctionne :

En période scolaire
mardi - mercredi et samedi
(sauf dimanche et jours fériés)

En période estivale
Tous les jours
(sauf dimanche et jours fériés)

Règlement du Transport à la Demande Sud Essonne

1. Qu'est ce que le Transport à la Demande ou T.A.D ?

Le TAD est un mode de transport de voyageurs. Un minibus vous prend en charge et vous dépose à un point d'arrêt défini d'une autre commune de votre zone ou d'un pôle d'intérêt. Le déclenchement de ce type de transport se fait par réservation en appelant le :

0 800 971 251 jusqu'à la veille du départ avant 14h00.

2. Principe ?

Un minibus est envoyé dans votre commune de résidence à l'heure confirmée par la centrale de réservation.

Pour le trajet retour, la prise en charge se fait également sur le point d'arrêt et à une heure de rendez-vous annoncée lors de la confirmation de votre réservation.

Le non respect des horaires et lieux convenus, ou l'annulation sans information préalable par un usager, pourront motiver un refus de réservation émanant de cet usager.

3. Qui ?

Le service TAD est ouvert à tous les habitants de la zone libellée au verso. Vous serez transporté avec d'autres voyageurs domiciliés à proximité : le respect des règles de courtoisie est attendu de la part des voyageurs à bord du minibus.

4. Quand ?

Ce service, disponible toute l'année, sauf dimanche et les jours fériés, fonctionne les jours de la semaine précisés au verso.

5. Combien ?

Tous les titres de transport franciliens sont valables dans les minibus du TAD Sud Essonne (ticket T, abonnement Imagin'R, Pass Navigo). Le ticket unitaire est vendu à bord.

TAD Sud Essonne Zone verte



Le Transport à la Demande ou T.A.D a pour vocation d'offrir une desserte de toutes les communes du Syndicat Intercommunal de Transport du Sud-Essonne, y compris pour les communes non desservies par des services de transport collectifs existants.

Les objectifs du T.A.D. :

- Compléter la couverture du territoire du Sud Essonne en premier lieu là où elle est la plus faible
- Offrir un transport collectif public là où seules des lignes à vocation scolaire circulent
- Répondre avant tout aux besoins des catégories de populations les plus dépendantes des transports collectifs.

Le T.A.D permet ainsi, à partir d'un point d'arrêt homologué, de se rendre dans une autre commune, d'une même zone avec un pôle d'intérêt (banques, hôpitaux, gares, maison de retraite, centres administratifs, sportifs et culturels, etc.) à l'intérieur d'une plage horaire définie.

Les véhicules de type minibus, facilement identifiables, ne circuleront qu'à la demande.

Renseignements et réservations au

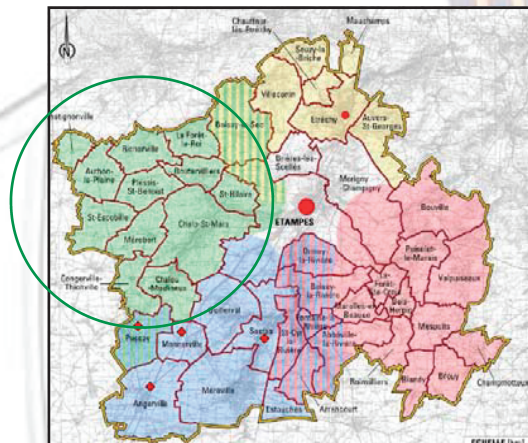
0 800 971 251



Vous habitez dans la **Zone verte**,
le TAD Sud Essonne vous permet :

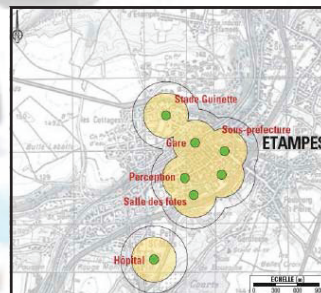
1/ de vous rendre dans toutes communes de la zone :

Authon la Plaine
Boutervilliers
Chalo Saint Mars
Chalou Moulineux
Chatignonville
Congerville Thionville
La Foret le Roi
Mérobart
Plessis St Benoît
Richarville
Saint Escobille
Saint Hilaire



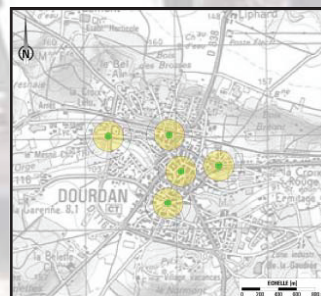
2/ de vous rendre à ETAMPES :

Pôles d'intérêts desservis :
Sous préfecture
Perception
Salle des Fêtes
Stades
Hôpitaux
Gare
ESAT Paul Besson
Le foyer AFTAM
Les Hauts Vallons
Base de loisirs



3/ de vous rendre à DOURDAN

Pôles d'intérêts desservis :
Halles
Gare
Hôpital
Esplanade Bad Wiessee (CPAM)



Horaires de fonctionnement

Nous vous rappelons que les horaires de départ et de retour dans votre commune ne vous sont confirmés que la veille de votre trajet.

Le TAD Sud Essonne vous permet d'effectuer 2 Aller-retour par demi-journée :

* **Matin :**

Arrivée pour 9h00
Départ à 12h00

* **Après-midi :**

Arrivée pour 13h00
Départ à 18h00

Jours de fonctionnement

Le TAD Sud Essonne fonctionne :

En période scolaire
mardi - mercredi et samedi
(sauf dimanche et jours fériés)

En période estivale
Tous les jours
(sauf dimanche et jours fériés)